



## NOTE DE SERVICE

Objet : Constitution du groupe de travail PCA et invitation à la première réunion

Dans le prolongement des travaux engagés par notre collectivité en matière de cybersécurité, et à la suite de la création du comité de pilotage PSSI/PCA, nous mettons en place un groupe de travail dédié à l'élaboration de notre Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Ce groupe de travail aura pour mission de :

- Identifier l'ensemble des processus et tâches dépendant d'outils numériques au sein de nos services
- Évaluer la criticité de ces processus et déterminer les délais acceptables d'interruption
- Définir les modes de fonctionnement dégradé pour chaque service essentiel
- Documenter les procédures alternatives permettant de poursuivre l'activité en cas de cyberattaque

Le travail s'organisera autour de trois réunions espacées de deux semaines environ. **La première réunion se tiendra le 00/00/0000 à 00h00** dans la salle de réunion principale de la mairie. La durée prévue de cette réunion est d'une heure.

Ordre du jour de la première réunion :

1. Présentation de la démarche et des outils de travail
2. Explication du tableau de recensement des activités
3. Distribution des missions à réaliser avant la prochaine rencontre

En tant que représentant de votre service, il vous est demandé de :

- Participer activement aux trois réunions du groupe de travail
- Recenser les activités de votre service dépendant d'outils numériques
- Consulter vos collègues pour identifier les contraintes et besoins spécifiques
- Réfléchir aux solutions alternatives possibles en cas de panne des systèmes informatiques
- Contribuer à l'élaboration collective du PCA

Je compte sur votre participation active et votre expertise métier pour enrichir cette démarche essentielle à la résilience de notre collectivité.

Fait à Arcadie le 88/88/8888

La Directrice Générale des Services,